

## **Energie**

Des mesures simples d'aménagement et d'isolation de la maison ainsi que de nouvelles habitudes journalières contribuent à faire d'importantes économies d'énergie. Nous pouvons tous, à notre échelle, participer au respect des accords de Kyoto relatifs à la limitation des rejets de CO2 dans l'atmosphère.

La commune d'Oupeye a marqué son adhésion au programme Soltherm (solaire thermique), une prime communale de 250 € est par ailleurs disponible sur base d'un dossier dûment approuvé par la Région Wallonne.

Nous vous invitons à prendre connaissance des mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et à vous informer sur les différents modes d'énergies renouvelables.

- Chauffe-eau solaires et primes à l'énergie ( <http://www.energie.wallonie.be> )
- Guichets de l'énergie ( <http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDD-7545-.html> )
- Gouvernement fédéral ( <http://mineco.fgov.be/> )

Les documents d'information générale relatifs au programme Soltherm et aux énergies renouvelables sont disponibles auprès du Service de l'Environnement ( [environnement@oupeye.be](mailto:environnement@oupeye.be) ) ou téléchargeable via le site Energie Wallonie ( <http://www.energie.wallonie.be/> )

### **Campagne Soltherm de promotion des chauffe-eau solaires**

Nous vous invitons à consulter le site de la Région wallonne : Soltherm ( <http://energie.wallonie.be/xml/doc.html?IDD=5352> )

La Commune d'Oupeye vous octroie actuellement une prime complémentaire de 250€

La Province de Liège vous octroie 650€

La Région Wallonne octroie 1500€ pour 2 à 4 m<sup>2</sup> et 100€ par m<sup>2</sup> supplémentaire.

Et en plus vous bénéficiez d'une réduction de vos impôts !

### **Guides Energie**

La Commune d'Oupeye a organisé, en collaboration avec l'asbl Bonjour Sourire et la Région Wallonne, un cycle de formation de Guides-Energie,

En rejoignant le groupe de sensibilisation à la prévention des déchets et les guides-composteurs déjà actifs depuis de nombreuses années, nos Guides Energie, en collaboration avec l'Echevinat de l'Environnement, se tiennent désormais à la disposition du public pour dispenser de précieux conseils permettant d'importantes économies et une amélioration du confort au quotidien.

En effet, modifier, par des gestes simples, quelque peu son comportement en matière énergétique, autorise une réduction non négligeable de ses consommations et incidemment d'agir, à son niveau de citoyen, à la préservation de notre environnement.

Vous habitez Oupeye et souhaitez une évaluation des consommations évitables tout en garantissant votre confort, alors faites appel aux guides-énergies de la Commune d'Oupeye.

Vous pourrez évidemment les rencontrer au cours des diverses manifestations qui émaillent la vie locale d'Oupeye.

Monsieur BERTRANGS Roger  
Rue des Pommiers, 19  
4680 OUPEYE  
Tél : 04 278 61 70

Monsieur RAUSIN Valère  
rue Wérihet, 26  
4681 Hermalle-Sous-Argenteau  
Tél : 04 379 15 56

Madame DEMARCHE Nicole  
Rue sur les Heids, 41  
4671 SAIVE  
Tél : 0476 42 08 45

Monsieur LENNERTS Francis  
rue Jean Volders, 231  
4683 VIVEGNIS  
Tél : 04 264 93 30

Monsieur LUCASSE Nicolas  
Rue de l'Ecluse, 1  
4684 HACCCOURT  
Tél : 04 379 88 21 – 0497 77 54 73

Monsieur CILIERTI Lorenzo  
rue Nihon, 18  
4681 Hermalle-Sous-Argenteau

Coordinateur Communal  
Monsieur WATHIEU Roland  
Rue sur les Vignes, 35  
4680 OUPEYE  
Tél : 04 256 92 40

Un café énergie est organisé régulièrement sur un thème précis. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le conseiller en environnement au 04/256.92.40

#### **Les dix commandements "énergie"**

1. Ton logement tu isoleras, pour que le froid ne passe pas !

Profitez des primes de la Région Wallonne !

2. La température de ta chaudière tu abaisseras, pour que la consommation soit au plus bas

Idéal entre 50° et 60°, pour éviter la légionellose et les dépôts de calcaire !

3. Le chauffage tu réguleras, pour que trop ne consume pas !

Diminuer d'1 degré, c'est 7% d'économie !

4. L'énergie douce tu envisageras et pollution tu éviteras !

Profitez des primes de la Région Wallonne !

5. Ton compteur d'eau tu surveilleras et chasse aux fuites tu feras !

Goutte à goutte, c'est 4 litres par heure et 80€ qui se perd !

6. La douche d'eau vive tu préféreras au bain stagnant dans tous les cas !

40 litres pour la douche et 125 litres pour le bain, épargnez 60€ par an !

7. De l'éclairage tu n'abuseras et l'interrupteur tu utiliseras !

Quand vous quittez une pièce assurez-vous que l'éclairage est coupé !

8. Lampes économiques tu préféreras, aux énergivores à tout va !

Par an, une ampoule classique consomme 84€ contre 17€ pour une fluocompacte !

9. Ton réfrigérateur trop n'ouvriras et aussitôt refermeras !

A chaque ouverture, il faut refroidir l'air entré dans le frigo !

10. Les conseils de ton guide énergie tu suivras et économies tu feras !